



PS MIGRANT-E-S

PROCÈS-VERBAL DE LA CONFÉRENCE DES DÉLÉGUÉ-E-S

27ème rencontre, samedi, 28 novembre 2020, 10h15 – 11h50
Vidéoconférence par ZOOM

1) SALUTATIONS ET PROCÈS-VERBAL (annexe no 1)

Mustafa accueille plus de 30 participant-e-s à la vidéoconférence.
Le procès-verbal de la conférence des délégué-e-s du 22 février 2020 est approuvé.

2) CULTURE D'ACCUEIL : RÔLE DES RESPONSABLES CANTONAL-E-S POUR LES MEMBRES DU PS MIGRANT-E-S DANS LEUR RÉGION

Simon Gründler, stagiaire au PS Suisse, explique les changements dans le soutien aux membres. Comme notre Conférence des délégué-e-s a été reportée, il a entretemps envoyé les informations par courriel et contacté par téléphone la plupart des responsables du soutien aux membres dans les cantons et les régions.

a) Quelles sont les modifications apportées depuis février 2020 ? (Simon Gründler) (annexe no 2)

Le rôle des responsables cantonal-e-s pour les membres est expliqué sur la diapo 6. Ils et elles sont la charnière entre le niveau cantonal et le niveau national du PS Migrant-e-s (diapo 7). En outre, ils contribuent à la création de nouvelles sections cantonales du PS Migrant-e-s (diapo 8). Les responsables peuvent accéder aux informations requises par des courriels et par leur accès personnel au portail de la section (diapos 9–11).

b) Que se passe-t-il déjà dans les cantons ? (Sutha Ganapathipillai, Rose Lièvre)

Sutha explique ses expériences dans le canton de Soleure. Il est important de rester en contact avec tous les membres. Il appelle cela la « smaltalk politique ». Il tient principalement à jour toutes les données, téléphone régulièrement avec tous les membres et se renseigne sur leurs commentaires, besoins et propositions. Il explique sa démarche en s'appuyant sur l'exemple comment il organise l'Assemblée générale. Il est très important de prendre toutes les propositions au sérieux et de mettre en œuvre rapidement toutes les décisions. Un forum de discussion a été mis en place pour les élections des conseils cantonaux. Un contact constant exige de la patience, mais cela paie. (diapos 13–18)

Rose confirme ces expériences pour le canton de Neuchâtel. D'autres ajouts à ce qui a déjà été dit : Elle explique aux nouveaux membres ce que sont le PS Migrant-e-s, quels sont leurs droits en tant que membres et ce qu'ils peuvent apporter. Elle motive également les arrivant-e-s à présenter les migrants du PS dans leur communauté et parmi leur cercle de connaissances. Le PS Migrant-e-s Neuchâtel a des contacts avec de nombreuses autres organisations migratoires. Comme souvent le français n'est pas la langue maternelle, il y a beaucoup à expliquer. Il faut prendre suffisamment de temps pour cela. Les contacts doivent être établis dans toutes les régions du canton et dans les diverses communautés linguistiques. Pour cela, le PS

a mis en place un système de personnes de référence. Plus nous sommes nombreux, plus nous avons de poids politique. Alors ne vous découragez pas et continuez !

c) Où y a-t-il encore des possibilités d'amélioration ?

La discussion entre les participants a fait émerger les points suivants :

- Comme question d'introduction, il s'est avéré utile de demander comment les gens sont arrivés au PS migrant-e-s.
- Dès qu'ils entrent, clarifiez leurs options et intérêts en matière de temps et assignez-les immédiatement à une tâche au sein du parti (par exemple au comité exécutif ou à un groupe de travail du PS Migrant-e-s ou du PS).
- La création de groupes de travail par sujet a un grand potentiel.
- L'intégration des membres doit également avoir lieu dans les organes du PS, c'est-à-dire dans le parti cantonal ou communal et dans la section PS de la commune. C'est la seule façon pour le PS migrant-e-s d'intervenir directement dans les processus politiques. Il ne s'agit pas de concurrence, mais de soutien mutuel.
- Pour ceux et celles qui souhaitent annuler leur adhésion, veuillez demander pourquoi : où leurs attentes n'ont-elles pas été satisfaites ? Les gens pourraient reconsidérer leur décision.

Simon appelle les délégué-e-s à inclure dans leurs activités les cantons voisins où il n'y a pas du PS Migrant-e-s. De cette manière, les nouveaux membres ont au moins la possibilité de se faire une idée du canton voisin. Plus tard, ils peuvent réussir à créer une section du PS Migrant-e-s dans leur propre canton. S'ils n'ont pas de nouvelles du PS Migrant-e-s, ils sont rapidement frustrés et repartent. Il fait également référence au « Ligne directrice portail de section pour PS Migrant-e-s personnes de contact », que tous les responsables cantonal-e-s pour les membres ont reçu.

3) PRIORITÉS ANNUELLES 2020 : REVUE ET SITUATION ACTUELLE

a) évaluation de notre campagne contre « l'initiative de limitation » (Peter Hug)

C'était l'une des très grandes campagnes du PS Migrant-e-s 2020 et beaucoup de gens se sont impliqués. Cette fois, le succès a été de notre côté. Lorsque les migrants vont voter, ils votent plus à gauche que la moyenne. Mais malheureusement, ils participent moins aux élections que la moyenne. Selon Peter, trois raisons expliquent le succès du vote : Une alliance très large et bien coordonnée : tous contre l'UDC; les questions de migration, d'étrangers et de démarcation ont perdu de leur attrait ; et l'UDC a perdu son pouvoir de mobilisation. En chiffres absolus, le PS Migrant-e-s a distribué plus de dépliants que le PS Suisse – un grand merci à toutes et tous qui se sont engagés ! Le secrétariat a créé pour la première fois une cinquantaine de modèles de médias sociaux. Plusieurs vidéos de 60 secondes ont également été réalisées (diapos 21–33).

Les réponses suivantes ont émergé lors de la discussion sur les deux questions de Peter :

Question 1 : Quels sont les instruments qui se sont avérés les plus efficaces ?

- Les médias sociaux ont un bon effet, comme le montrent les réactions : 2–3 messages simples. Poste décalée.
- Accompagné de vidéos de 60 secondes au maximum. Une fois qu'il est en place, vous pouvez simplement le copier et le traduire dans une autre langue.
- Lors de l'évaluation de BS, il a été signalé que la langue allemande utilisait des mots trop compliqués et que la traduction était donc difficile.
- Il faut rappeler que le PS doit également inclure les migrant-e-s dans les campagnes au niveau communal et cantonal.

Question 2 : L'explication « comment voter » est-elle suffisante ? Proposition de Emsale Selmani, diapo 35)

- Comme les règles de vote sont différentes dans chaque canton, tous les partis cantonaux du PS devraient effectivement se pencher sur cette question.
- La diversité, en particulier, est une grande source d'erreurs.
- Pour le flyer, les explications suffisent, comme auparavant. Pour les médias sociaux, il vaut la peine d'aller plus en détail et y utiliser plus d'images.
- Il faut d'abord sensibiliser les gens à ne pas jeter les documents immédiatement. Ce n'est qu'alors que les vidéos peuvent être utilisées pour expliquer comment les remplir jusqu'à ce que l'enveloppe de vote soit scellée.
- Ces instructions peuvent également être transmises à des organisations amies (syndicats).

b) Campagne pour la naturalisation, suivi (Mustafa Atici)

Mustafa explique que ces trois dernières années, le PS Migrant-e-s a beaucoup investi dans cette campagne, surtout au niveau cantonal. Par des interventions parlementaires on peut y réaliser des progrès pour mettre fin aux pratiques arbitraires notamment dans les petites communautés ou rurales. Il s'est révélé utile d'accompagner les candidat-e-s à la naturalisation.

La discussion a fait émerger les points suivants :

- L'exemple d'une commune argovienne, dont la procédure devant la Cour fédérale a été jugée « arbitraire », montre qu'une action en justice est utile.
- Il est nécessaire de fournir des conseils et des encouragements personnels. Sinon, les gens sortiront brisés du processus et n'essaieront plus jamais.
- Nous devons fournir des histoires aux médias. Cela augmente la pression, un débat public se développe et on sait aussi que nous soutenons les personnes qui veulent se faire naturaliser. Les médias dans les différentes communautés doivent également être pris en compte.
- Idéalement, chaque section du PS Migrant-e-s a son propre groupe de travail qui s'occupe des questions de naturalisation, ou une ou deux personnes doivent agir en permanence et à long terme comme coordinateurs et diffuser les informations. Des communes aux cantons, en passant par le gouvernement fédéral et vice versa.
- Les nouvelles règles sur la naturalisation facilitée sont beaucoup trop peu utilisées. Là aussi, nous devons faire plus d'efforts.
- La naturalisation est le moyen le plus efficace d'éviter le risque de dégradation du statut de résident. Les chiffres doivent également être évalués.

- Le sujet doit être traité en permanence, et non pas toujours par vagues comme cela a été le cas jusqu'à présent.

Mustafa remercie vivement pour toutes les suggestions et commentaires qui sont très importantes. La campagne continue.

c) Droit de vote pour toutes et tous (Halua Pinto de Magalhães, PS Migrant-e-s BE)

Halua rend compte de la campagne du PS du canton de Berne. Cette semaine, une motion du PS a été votée au parlement cantonal pour donner aux communes le droit de donner aux personnes sans passeport suisse le droit de vote et de voter au niveau municipal. Malheureusement, la motion a été rejetée de justesse. Sur recommandation de la section PS Lyss, le Comité directeur a mis en place un groupe de travail sur le droit de vote. Il s'avérait très important que le PS Migrant-e-s est représenté au comité directeur du PS cantonal pour obtenir un siège au sein du groupe de travail cantonal « Droit de vote ».

Ce groupe de travail a fait une campagne en faveur de la motion mentionnée (diapo 37) notamment sur Facebook et Instagram. Cette mesure peut être adoptée par d'autres cantons. Des communiqués de presse et une série d'arguments ont également été élaborés.

Les résultats de la campagne sont en cours d'évaluation. Un point critique : malheureusement, la campagne a commencé trop tard et la coopération avec d'autres organisations extra-parlementaires était insuffisante. Ce serait essentiel pour modifier le discours public.

Notes de la plénière :

- Rebekka informe sur la campagne prévue du PS pour le 50e anniversaire du droit de vote des femmes. Cette campagne sera utilisée pour relancer notre demande d'élargir le droit de vote pour toutes et tous qui vivent et travaillent en Suisse. Cela sera fait conjointement par les PS femmes, le PS Suisse et le PS Migrant-e-s. La semaine prochaine, la proposition sera soumise au présidium du PS Suisse, ensuite la planification se poursuivra. Il est évident que le PS Migrant-e-s soit inclus dans cette campagne et y jouera un rôle central.
- Le canton de Neuchâtel dispose déjà du droit de vote pour les personnes sans passeport suisse. Il importe de procéder étape par étape. Le droit de vote doit d'abord être introduit dans les communes, c'est là que les gens se connaissent. Ceux et celles qui sont au bénéfice d'une autorisation d'établissement C et qui sont domiciliés dans le canton depuis au moins cinq ans peuvent voter et être élu, cela veut dire que les gens peuvent également se présenter aux élections municipales, ce qui n'est pas évident. Nous devons motiver les gens à faire réellement usage de ce droit et à se présenter aux élections pour encourager.
- Dans le canton de Bâle-Ville, une motion sur le droit de vote pour tous les habitant-e-s a été soumise au gouvernement cantonal, qui est en train d'élaborer une loi sur le sujet. Les personnes ayant 5 ans de résidence et une autorisation d'établissement C se verront accorder le droit de vote au niveau cantonal. Cette proposition devrait être soumise au vote en 2022.

- À Genève, il existe également le droit de vote pour les étrangers et étrangères. Sous ce lien, vous pouvez trouver la loi <https://ge.ch/grandconseil/data/texte/PL12442.pdf>

4) PROCHAINS ÉTAPES APRÈS LA CONFÉRENCE ANNUELLE DU 19/9/2020

a) Rétrogradation du droit de séjour en raison de l'aide sociale (Mirjam Wehrlen et Arber Bullakaj): Évaluation des propositions (**annexe no 3**)

Mirjam et Arber présentent les 6 propositions les plus importantes de la GT à la Conférence des membres (diapos 39–40). La publicité et la juridiction sont apparues comme les deux points centraux (voir aussi la discussion ci-dessus, sous le titre « naturalisation »). Le cas d'une femme kosovare est mentionné ; la Cour fédérale a annulé la décision comme étant arbitraire.

https://www.bger.ch/ext/eurospider/live/de/php/aza/http/index.php?highlight_docid=aza%3A%2F%2Faza://13-03-2020-2C_915-2019&lang=de&zoom=&type=show_document

Il est essentiel de rendre ces destins visibles dans la radio, la presse et les médias sociaux de la population migratoire.

Fadil veut s'engager au sein de ce Groupe de travail. Il souligne qu'il ne s'agit pas seulement d'aide sociale, mais que ça concerne également les personnes surendettées ou bénéficiant de prestations complémentaires.

Mustafa souligne que Samira Marti a présenté une initiative parlementaire sur le sujet. Il est important qu'un débat public soit lancé à ce sujet, car il ne sera pas facile d'obtenir une majorité.

b) GT santé : qui d'autre est intéressé ? (Urim Deva / Nazan Walpoth)

Urim mentionne que, selon les statistiques, la population migrante est dans un état de santé bien pire que la moyenne. Cela devient encore plus clair à l'époque de la Corona. Ici aussi, la population migrante est beaucoup plus touchée.

L'un des aspects est que la population migrante a moins de chances de trouver l'information, de la comprendre, de l'évaluer et de l'appliquer. La langue est une barrière, le niveau d'éducation et aussi la situation financière. L'objectif du Groupe de travail est : Quelles sont les possibilités d'information en matière de santé, quels sont les besoins existants et comment peut-on les améliorer ? Un document de position contenant des idées et des propositions concrètes seront élaboré au sein du GT.

Toute personne intéressée à rejoindre le groupe est invité à contacter Urim :

urim.deva@hotmail.com. Veuillez également demander dans les sections cantonales du PS Migrant-e-s si quelqu'un souhaite s'y engager.

5) PLANIFICATION DE LA CONFÉRENCE ANNUELLE DU 27 FEVRIER 2021 : TRANSFERT DES COMPÉTENCES À LA PRÉSIDENTE

a) Changement de règlement : Création d'un comité directeur

Mustafa explique la diapo 43 : La présidence vous propose une présidence avec un-e président-e et un-e vice-président-e complétée par un comité directeur avec 5 autres membres. Cela permettra de mieux répartir le travail sur davantage d'épaules. Nous vous proposons de confirmer ce principe. Si vous approuvez, la Présidence élaborera les détails.

b) Changement de règlement : Adaptation du nombre de délégué-e-s au nombre de membres représentés (annexe no 4)

Peter explique les (diapos 44–45). Il s'agit également d'une décision de principe. Zurich compte près de 300 membres et Glaris 2. Selon le règlement en vigueur les deux cantons peuvent actuellement envoyer le même nombre de délégués, à savoir 2. Nous vous proposons de passer du système du Conseil des États (chacque canton 2) au système du Conseil national (proportionnel à la population représentée). Ce principe de proportionnalité dirige aussi l'élection des délégué-e-s au sein du PS Suisse. En court : nous voulons que le nombre de délégué-e-s est proportionnel au nombre de membres représenté-e-s, mais avec le plafond de 4 délégué-e-s au maximum.

Peter répond ensuite aux questions :

- Avec ce changement et avec les chiffres actuels, aucun-e-s des délégué-e-s actuel-le-s ne sera expulsé-e, et rien ne changera pour les petits cantons. Les petits cantons n'envoient actuellement personne ou une personne au maximum.
- La durée du mandat est de deux ans. À l'occasion de la date des élections, le nombre de délégué-e-s qu'une section cantonale ou régionale peut envoyer sera revu.
- A l'occasion de l'ancrage du PS Migrant-e-s dans le statut du PS Suisse, seules les personnes qui paient une cotisation au PS Suisse (ou à un parti frère du PS) peuvent adhérer au PS Migrant-e-s. L'argent du PS retourne ensuite au PS migrant-e-s pour qu'il puisse travailler.

Demande Isi Fink (diapos 47) :

De nombreux partis cantonaux disposent déjà d'un quota par sexe. Cela manque encore dans le règlement du PS Migrant-e-s Suisse. Il s'agit de la promotion des femmes.

Dans la discussion, il est demandé qu'un autre quota soit ancré dans les statuts du PS : un pour les migrant-e-s. Peter souligne que cette demande a également été reprise lors de la conférence du parti à Thoune. Depuis lors, il a été inscrit dans les statuts que les deux sexes et la population migrante doivent être représentés de manière adéquate dans les comités du PS et sur leurs listes électorales. La question est différente de savoir si cela est réalisé partout.

La présidence accepte la proposition d'Isi et soumettra à l'Assemblée générale une proposition qui l'interprète. Cette proposition y sera discutée, éventuellement adaptée et pour terminer approuvée selon les majorités.

c) Élections de renouvellement de la présidence et des membres du comité directeur

La présidence propose que les délégué-e-s au Coco et au CD du PS Suisse soient membres du CD du PS Migrant-e-s (diapo 46). Délai : les candidatures pour tous les organes doivent être soumises au **plus tard le 12 février à 12h00**.

d) Confirmation et élection des délégué-e-s de la Conférence des délégué-e-s : (diapo 48)

Peter invite les sections cantonales et régionales et les partis frères de réélire leurs délégué-e-s à la Conférence des délégué-e-s pour un nouveau mandat de deux ans 2021–2023. Veuillez tenir compte de la nouvelle clé de répartition !

e) Élection de 2 délégué-e-s au comité directeur du PS Suisse

(diapo 49)

Les candidatures doivent être soumises avant le 12 février à 12h00.

f) promotion de la relève : Analyse des élections nationales 2019 et préparation des élections 2023

La présidence propose la promotion de la relève comme l'un des principaux sujets. Nous nous pencherons sur notre campagne électorale de 2019 et ferons des suggestions sur ce que nous pourrions faire de mieux en 2023. Plus tôt nous nous préparons, mieux c'est. La campagne prévue « Le droit de vote pour toutes et tous » sera également discutée.

Décision:

L'Assemblée des délégué-e-s approuve le principe des modifications proposées au règlement, ainsi qu'avec la procédure d'élection et les délais, les sujets prioritaires et transfère les compétences à la présidence pour régler les détails. Il n'y a pas de votes contraires – donc approuvé.

6) LES DIVERS

- A l'intervention de Mirjam Werlen, Mustafa enverra à Mattea Meyer le document de position du PS Migrant-e-s sur l'égalité des femmes migrantes. Il s'agit de signaler à Alain Berset que dans la « stratégie pour l'égalité 2030 » les questions de migration et de violence domestique ont été ignorées. Mustafa traite également de ce sujet dans la CSEC. Il y introduira également l'aspect de la migration.
- Emmanuel fait référence à la proposition de créer un groupe de travail sur les sans-papiers. Malheureusement, par manque de temps, ce sujet n'a pas pu être abordé aujourd'hui. Il appelle à la coopération et espère que le sujet sera inscrit à l'ordre du jour d'une prochaine réunion.

Annexe

Notre présentation du 28/11/2020